

UNE NOUVELLE ALLIANCE MONDIALE UNIVERSELLE POUR LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ A ÉTÉ ÉTABLIE À BONN

Bonn, 30 mai 2008- Les représentants de 191 Parties et plus de 100 ministres ont pris d'importantes nouvelles mesures visant à étendre le réseau de zones protégées et à négocier une série de règles internationales sur l'accès et le partage des avantages des riches ressources génétiques du monde. Ce faisant, ils ont apporté une contribution majeure à la réalisation de l'objectif 2010 pour la diversité biologique.

«La réunion de la biodiversité de Bonn restera dans les mémoires pour avoir initié une nouvelle ère dans la mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique » a dit M. Ahmed, Secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique.

À l'heure actuelle, le monde est en train de perdre des espèces végétales et animales à un taux de 100 à 1000 fois le taux naturel d'extinction. La perte d'espèces fait diminuer les ressources génétiques nécessaires aux progrès de la médecine, au renforcement de la sécurité alimentaire, et au maintien des services écosystémiques du monde dont les fonctions sont essentielles à la vie.

M. Djoghlaïf a continué en déclarant «Nous sommes à moins de 2 ans de 2010, l'année que les chefs d'État ont déterminé comme la cible pour réduire sensiblement le taux de perte de biodiversité. Ces accords—Entente de la biodiversité de Bonn— s'ils sont appliqués rapidement par toutes les parties prenantes, seront une très grande aide dans l'atteinte de nos objectifs.»

Parmi les résultats, on peut citer la création d'un important mécanisme de financement pour les aires protégées. L'Initiative de la toile de la vie qui fournira des ressources importantes pour assurer la mise en œuvre du programme de travail sur les aires protégées à travers le monde. Moins de 2 jours après son lancement, plus de 60 parties ont annoncé leur décision d'y prendre part.

Dans sa déclaration liminaire du segment de haut niveau, le chancelier allemand Mme Angela Merkel, a annoncé la mise à disposition de 500 millions d'euros pour la protection des forêts jusqu'en 2012 et 500 millions d'euros par an plus tard. Cela a été ajouté à une annonce de la Norvège de donner des centaines de millions d'euros dans des fonds supplémentaires.

La participation de nouveaux groupes d'intervenants a été accueillie à la réunion de la biodiversité de Bonn par la convocation d'un certain nombre de manifestations parallèles dont la Conférence sur la diversité de la planète, un sommet scientifique, et un sommet mondial des villes. Le lien entre la biodiversité et la culture a été également renforcé par la tenue d'un concert en direct sur la nature, un festival de films et une exposition photographique en partenariat avec le magazine GEO.

Selon M. Ahmed Djoghlaïf «L'entente de la biodiversité de Bonn fixera la feuille de route pour la Convention sur la voie à la prochaine réunion de la Conférence des Parties à Nagoya, au Japon, en 2010».



ONE NATURE • ONE WORLD • OUR FUTURE
COP 9 MOP 4 Bonn Germany 2008

La politique de continuité à long terme de la Convention a été assurée avec la mobilisation des présidences du Japon pour la dixième réunion de la Conférence des Parties (COP-10) et de l'Équateur pour la onzième réunion (COP-11).

«Les solutions à la crise de la biodiversité nécessitent des réflexions à long terme» a déclaré M. Ahmed Djoghla. «Cette triple présidence de la COP par l'Allemagne, le Japon et l'Équateur veillera à ce que nous prévoyions l'avenir et ne travaillions pas sur une base spéciale. »

«Aujourd'hui marque la naissance d'une alliance mondiale universelle de toutes les parties prenantes, afin de lutter contre la perte de la biodiversité, aggravée par les changements climatiques» a déclaré Ahmed Djoghla.

Appuyer les trois objectifs de la Convention:

Les délégués ont convenu sur un certain nombre de mesures qui soutiennent la conservation, les moyens d'assurer son utilisation durable et un ensemble de règles visant à garantir que les avantages de l'utilisation des ressources génétiques sont partagés équitablement. Ces mesures comprenaient l'action sur:

Le partage équitable des ressources génétiques: les délégués ont convenu sur un ferme processus vers la création de règles internationales sur l'accès aux ressources génétiques et le partage équitable des avantages découlant de leur utilisation. La réunion a produit un plan pour des négociations qui non seulement établit une feuille de route claire jusqu'en 2010, mais prévoit également une courte liste d'options en ce qui concerne les éléments qui devraient être juridiquement contraignants et ceux qui ne le devraient pas.

Les aires protégées: les pays se sont mis d'accord pour agir davantage vers le développement d'un réseau mondial d'aires protégées qui permettrait d'assurer la conservation de la biodiversité. Les délégués ont convenu d'un cadre de recherche, d'identification et de financement qui permettrait aux aires protégées marines et terrestres existantes non seulement d'augmenter mais de représenter les plus importants écosystèmes du monde. L'Allemagne, l'hôte de la conférence, a lancé son initiative de la toile de la vie, qui prévoit le financement des aires protégées à travers le monde.

Biocarburants: Alors que les pays ont convenu que la production et l'utilisation durable des biocarburants pourraient avoir de nombreuses contributions positives, son succès dépend des méthodes de production, des stocks de nourriture et des pratiques agricoles impliquées. Ils ont appelé à l'élaboration de cadres politiques sur les biocarburants au sein de la Convention et que le développement de ceux-ci pourrait également tirer parti des outils existants de la Convention.

La Convention sur la diversité biologique (CDB)

Ouverte à la signature au Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992, la Convention sur la diversité biologique est le cadre international pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et le partage équitable de ses avantages. Avec 190 Parties, la CDB a une participation quasi-universelle entre les pays qui se sont engagés à préserver la vie sur Terre. La CDB vise à aborder toutes les menaces à la biodiversité et aux services écosystémiques, y compris la menace des changements climatiques, à travers des évaluations scientifiques, le développement d'outils, des incitations et des processus, le transfert de technologies et de bonnes pratiques et la participation pleine et active des parties prenantes, y compris les communautés autochtones et locales, les jeunes, les ONG, les femmes et les milieux d'affaires. Le siège du Secrétariat de la Convention est situé à Montréal. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter Marie Aminata Khan au +1 514 287 8701, email: marie.khan@cbd.int